



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vitres

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Vitres

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyant pour vitres.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Decoction France.
83, Voie de Tilleux
88300 Rebeuville
06 62 93 50 95
contact@decoction.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 03 83 22 50 50 (Centre anti-poison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

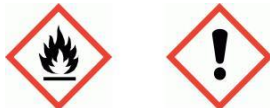
Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

Classification (67/548/CEE) Xi; R36. R10
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Vitres

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Mentions de mise en garde supplémentaires

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

propan-2-ol		10-30%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F; R11. Xi; R36. R67	
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Inhalation	Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Donner beaucoup d'eau à boire. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

Vitres

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Inhalation	Peut provoquer une gêne. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Nausées, vomissements.
Contact cutané	Peut provoquer une gêne. Peut être légèrement irritant pour les yeux et la peau. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit est inflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique connu. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
------------------------------	--

Vitres

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Ne pas porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.
Mesures d'hygiène	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide limpide.

Vitres

Couleur	Bleu.
Odeur	Alcool.
Point d'éclair	~ 39°C (Coupelle fermée).
Densité relative	~ 0.98
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Vitres

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1987
N° ONU (IMDG)	1987
N° ONU (ICAO)	1987
N° ONU (ADN)	1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL)
Nom d'expédition (IMDG)	ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL)
Nom d'expédition (ICAO)	ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL)
Nom d'expédition (ADN)	ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Vitres

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence +3Y

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Publié par Responsable HSE.

Date de révision 03/03/2015

Révision 1

Numéro de FDS 4862

Phrases de risque dans leur intégralité R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.